

Rapport Général du Commissaire aux comptes

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS POUR L'AIDE AU REMPLACEMENT DES AGRICULTEURS DU CANTAL

Missions

GE ARAC

Exécution de la mission confiée par votre Assemblée Générale, la

Siège social : 26 rue du 139e RI 15000 AURILLAC (CANTAL)

le contrôle des comptes annuels de l'association Groupement d'Employeurs pour l'Aide au Remplacement des Agriculteurs du Cantal, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

la justification de mes appréciations

les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 3 Novembre 2008. Il m'appartient, AGP la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

RAPPORT GENERAL

du Commissaire aux Comptes

à l'Assemblée Générale Annuelle du 15/12/2008

Exercice : du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007

L'association a enregistré sur cet exercice des pertes qui réduisent considérablement les moyens financiers nécessaires à la couverture des besoins en fonds de roulement d'exploitation. Cette situation suppose de nature à compromettre la continuité de l'exploitation mais aucune information n'est donnée aux lecteurs. Si la défaillance était avérée, il y aurait eu lieu de provisionner notamment le coût social d'une cessation d'activité.

Sous cette réserve, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

IX. Justification des appréciations :

Emmanuel BOUSQUET, Expert comptable, Commissaire aux Comptes

28, rue Francis Fesq BP 838 15008 AURILLAC Cedex tél.: 04 71 64 92 66 Fax: 04 71 64 18 65

relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Rapport Général du Commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Groupement d'Employeurs pour l'Aide au Remplacement des Agriculteurs du Cantal, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 3 Novembre 2008. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

L'association enregistre sur cet exercice des pertes qui réduisent considérablement les moyens financiers nécessaires à la couverture des besoins en fonds de roulement d'exploitation. Cette situation m'apparaît de nature à compromettre la continuité de l'exploitation mais aucune information n'est donnée dans l'annexe. Si la défaillance était avérée, il y aurait eu lieu de provisionner notamment le coût social d'une cessation d'activité.

Sous cette réserve, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2 et 3 de l'annexe exposent les principes comptables suivis et la dérogation à ces principes : je me suis assuré que l'application du règlement CRC 99-3 sans retenir les modalités d'établissement des comptes annuels du règlement CRC 99-1 spécifique aux associations et fondations n'était pas préjudiciable à la compréhension générale des comptes.

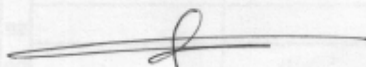
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 19 Novembre 2008



Le commissaire aux comptes,
Emmanuel BOUSQUET

① BILAN — ACTIF

Emmanuel ROUSQUET
EXPERT COMPTABLE
COMPTES ET FISCALITÉ

Désignation de l'entreprise : GE ARAC 15 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Adresse de l'entreprise : 26 rue du 139^e RI Durée de l'exercice précédent : 12
 Numéro SIRET* : 420408486 Code APE :

				Exercice N clos le, 31/12/2007	N-1 31/12/2006		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (1)	AA					
	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de recherche et développement *	AD	AE				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 081,18	1 081,17	0,01	0,01
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 380,04	966,56	1 413,48	1 889,49
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (I)	BJ	BK	3 461,22	2 047,73	1 413,49	1 889,50
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	342 728,27	84 878,84	257 849,43	243 710,80
	Autres créances (3)	BZ	CA	219 093,11		219 093,11	443 101,87
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	819,00		819,00	819,00
DÉPENSES D'AVANCE	Disponibilités	CF	CG	35 835,58		35 835,58	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	761,98		761,98	
	TOTAL (II)	CJ	CK	599 237,94	84 878,84	514 359,10	687 631,67
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Provision de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecart de conversion actif* (V)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	CO	CP	602 699,16	86 926,57	515 772,59	689 521,17	
Part de (1) Droit de bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières			(3) Part à plus d'un an :	CR	
Stocks :					Créances :		

②

BILAN – PASSIF avant répartition

BOUSQUET
COMPTABLE
COMMISSAIRE
COURILLAC

Désignation de l'entreprise		GE ARAC 15			
				Exercice N	Exercice N - 1
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> B1	DF			
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> EJ	DG	199 661,67	199 661,67	
	Report à nouveau	DH	-5 573,12	-335,95	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-58 811,83	-5 237,17	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	135 276,72	194 088,55		
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5,68	107 678,85	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI	DV		1 258,07	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	450,00	270,00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 281,21	39 533,48	
	Dettes fiscales et sociales	DY	135 991,10	158 256,04	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	172 767,88	188 436,18	
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (5)	EB				
TOTAL (IV)	EC	380 495,87	495 432,62		
Écart de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	515 772,59	689 521,17		
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	Écart de réévaluation libre	1D			
	Réserve de réévaluation (1976)	1E			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5,68	107 678,85		

③

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Emmanuel SOUSQUET
EXPERT COMPTABLE
MEMBRE DES COMPTES
PUBLICS
171 81 18 65

Désignation de l'entreprise : GE ARAC 15

	Exercice N		Total 3	Exercice (N-1) 4		
	France 1	Exportation et livraisons intracommerciales 2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 12 557,85	FB	FC 12 557,85	10 770,60	
	Production vendue	biens	FD	FE	FF	
		services*	FG 674 288,21	FH	FI 674 288,21	773 753,00
	Chiffres d'affaires nets*	FJ 686 846,06	FK	FL 686 846,06	784 523,60	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO 199 004,16	192 883,75	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP 19 648,25	20 133,05	
	Autres produits (1) (11)			FQ 837,51	38,20	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 906 335,98	997 578,60	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	889,54	
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 108 867,84	101 126,35	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 37 548,12	42 282,29	
	Salaires et traitements*			FY 619 800,24	674 842,72	
	Charges sociales (10)			FZ 153 301,79	167 095,66	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA 476,01	1 524,15	
			- dotations aux provisions	GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC 33 350,00	212,70	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges			GE 6 825,21	8 465,69	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF 960 189,21	996 439,10		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG -53 833,23	1 139,50		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM			
	Différences positives de change		GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO			
Total des produits financiers (V)			GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR 2 561,17	5 150,00		
	Différences négatives de change		GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT			
Total des charges financières (VI)			GU 2 561,17	5 150,00		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV -2 561,17	-5 150,00		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW -56 394,40	-4 010,50		

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Emmanuel BOUSQUET
COMPTABLE
DE LA COMPTABILITÉ
GÉNÉRALE
10, rue de la République
42100 SAINT-ETIENNE
04 77 64 15 65

Désignation de l'entreprise		GE ARAC 15	
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 587,35	7 791,81
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 3 587,35	7 791,81
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE 6 004,78	9 018,48
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 6 004,78	9 018,48
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -2 417,43	-1 226,67
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 909 923,33	1 005 370,41
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 968 735,16	1 010 607,58
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN -58 811,83	-5 237,17
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 3 587,35	7 791,81
(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH 6 004,78	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
(9) Dont transfert de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives <input type="checkbox"/>	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

Situations et montants	A	B	C	D
		Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
1- Présentation des comptes				
Les documents dénommés états financiers comprennent :				
- le bilan				
- le compte d'exploitation				
- l'annexe				1413
TOTAL				1413

2- Méthodes générales

⇒ **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels du règlement CRC 99-03 .

⇒ **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

⇒ **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens. (voir tableaux d'amortissement joints).

Concernant les immobilisations acquises sur l'exercice, l'association bénéficie en conformité avec le décret 2005-1757 du 30/12/2005, de l'autorisation d'amortir ses immobilisations non décomposables sur la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation. Aucune immobilisation décomposable n'a été enregistrée.

⇒ **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

3- Dérogation

La présentation des comptes n'est pas celle retenue par le règlement CRC 99-1 relative aux associations et fondations mais celles des entreprises commerciales.

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 15000 AURILLAC
 Tél 04 71 64 18 65

4- Tableaux des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	2 380			1413
TOTAL	2380			1413

5- Tableaux d'amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0	0		0
Immobilisations corporelles	493	476		969
TOTAL	493	476		969

6- Tableaux des provisions

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation comptes clients	53 678			84 879
TOTAL	53 678			84 879

Manuel ROUSQUET
EXPERT COMPTABLE
RUSSEL
15000 AURILLAC
04 71 61 18 65

7- Etat des créances et des dettes

Créances		Liquidité de l'actif	Dettes		Degré d'exigibilité du passif
	Montant brut	Echéance à moins d'1 an		Montant brut	Echéance à moins d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	257 850		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 281	
Autres	219093		Dettes financières	5.68	
			Dettes fiscales et sociales	135 991	
			Autres dettes	172768	
TOTAL	476943		TOTAL	380046	

8- Tableaux de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	74 436			74 436
Réserves	124 067			124 067
Subvention affectée à des biens renouvelables	360			
Résultat comptable de l'exercice	-5 573			-58 811.83

9- Produits à recevoir :

Néant

Emmanuel BOUSQUET
EXPER. COMPTABLE
COMPTES
1300 AURILLAC
04 71 18 15 65

15- Informations concernant les contributions volontaires

10- Créances à recevoir

Néant

Service	Nbre de jours	Prés/journées	Montant dû	Payé le
11- Charges constatées d'avance				
GE ARAC	1 319	1 319	418,30 €	05/05/2006
Néant	1 226	1 226	1 226 €	05/05/2006
LAROUSSEBROU	543	543	543 €	05/05/2006
12- Produits constatés d'avance				
Néant	529 50	529 50	529 50 €	05/05/2006
13- Détail des fournisseurs et comptes rattachés				
ST FLOUR	1 383	1 383	1 383 €	05/05/2006

Comptes fournisseurs factures non parvenues (à détailler) : 71 281.21 €

MISE A DISPO JA 2006	33 540,00 €
RC à RBT APCHER 2006	300,00 €
RC à RBT COR 2006 / CAMBON	76,22 €
RC à MONTOURCY	76,22 €
Honoraires BOUSQUET 2007	1 900,00 €
Repas agri remplacement	55,00 €
MISE A DISPO JA 2007	33 540,00 €
RC GROUPAMA	1 793,77 €

CDI temps plein	CDI Interim	CDD	FOTAL en ETP	Nbre d'heures
1	1	1	1	63 000 h
1	1	1	1	54 000 h
1	1	1	1	62 000 h
1	1	1	1	58 000 h

14- Détail des dettes fiscales et sociales : 158 256.04 €

. Rémunérations nettes 12/05	46 823.34 €
. charges MSA	67 849.57 €
. provision pour congés à payer	1 214.92 €
. provision sur congés à payer	413,00 €
. cotisations FAFSEA	7 419.40 €
. Taxe sur les salaires	29763€
. Cotisation travailleurs handicapés	337.60 €

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMUNES DES LIMITES
 17, rue de la République - 49100 LAURILLAC
 Tél : 02 41 21 64 18 65

15- Informations concernant les contributions volontaires

Indemnisation des responsables locaux :

Service	Nbre de jours	Prix/journée	Montant dû	Payé le
ALLANCHE	328	1 €	328 €	05/05/2008
GE ARAC	1 810	0,23 €	416.30 €	Compensation sur 2008
AURILLAC	1 226	1 €	1 226 €	05/05/2008
LAROQUEBROU	643	1 €	643 €	05/05/2008
MONTSALVY	650.50	1 €	650.50 €	05/05/2008
MAURS	448.50	1 €	448.50 €	05/05/2008
MAURIAC	529.50	1 €	529.50 €	05/05/2008
PIERREFORT	612	1 €	612 €	05/05/2008
SAIGNES	588	1 €	588 €	05/05/2008
ST FLOUR	1 383	1 €	1 383 €	05/05/2008
Total	8 218.50		6 825 €	

16- Tableau d'évolution des effectifs

Effectifs	2004	2005	2006	2007
CDI temps plein	2	2	1	1
CDI Intermittent	0	3	3	3
CDD	100	118	136	135
TOTAL en ETP	34	31	34	34
Nbre d'heures	63 000 h	54 000 h	62 000 h	58 000 h

17- Prime de fin de carrière

La Convention Collective Polyculture Elevage du Cantal prévoit une prime de fin de carrière pour un salarié qui est âgé de 60 ans au moins et qui compte un minimum de 5 ans d'ancienneté. Cette prime est égale à un cinquième de mois par année de présence avec un maximum de 3 mois.

Seul un salarié est concerné : Claude Filiol. La probabilité qu'il atteigne l'âge de la retraite au Ge Arac est de 98%. La charge à prévoir sera d'un maximum de 3 mois de salaire majoré de 2% soit environ 2017 €.

Manuel BOUSQUET
EXPERT COMPTABLE
CO-OPÉRATIVE DES COMPTES
AURILLAC
Tél. 04 71 64 18 65